

Le MRP vous parle!

Nouvelle Série n° 59
Juillet - Août - Septembre 1993
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7 e - Tél. 47.05.84.51

PRIX : 5 F

Etienne Borne... mon ami!

Ma main parviendra-t-elle à tenir une plume au moment où je voudrais évoquer l'un des aspects de la personnalité d'Etienne Borne - mon ami ? J'ose utiliser ce terme tant l'honneur qu'il m'a fait de son ancienne, mais constante amitié, m'a incité à le considérer d'une façon de plus en plus fraternelle. Il est peu de jours où je n'aie cherché quelle pourrait être la justification de ses sentiments à mon égard. Lui ne me l'a jamais fournie. Mieux, il m'en a apporté de (trop) nombreuses preuves, dont la simplicité et la qualité m'interdisent d'en parler. Je ne veux pas encourir l'accusation d'une quelconque vantardise. Si je cherche néanmoins à expliquer la raison essentielle de notre réciproque confiance, je la trouverais, à coup sûr, dans l'importance qu'il attribuait aux idées qu'il avait, sa vie durant, soumises à sa réflexion, puis livrées à la discussion. Etienne Borne était un homme de dialogue et ses idées, défendues avec passion, sans jamais les imposer, ne suscitaient de ma part

que des questions... auxquelles il répondait avec une chaleur jamais démentie.

Fier de l'exigence innée qu'il éprouvait de chercher et de comprendre, il n'était pas homme à ignorer ni, bien entendu, à mépriser ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Défenseur acharné de ce qu'il estimait être vrai, les réactions de son cœur exigeaient immédiatement le contrôle de sa savante et puissante raison. Convaincu, il voulait passionnément être convaincant. «Passion de la vérité», n'est-ce pas le titre de l'un de ses ouvrages ?

Je voudrais également parler de sa fierté. Je dois insister. Toute tentation d'orgueil lui était étrangère. Il m'est arrivé, bien qu'il put se targuer d'une réussite universitaire assez exceptionnelle et d'une influence sur ses élèves et ses étudiants, de lui reprocher son excès de modestie. Son silence m'interdisait d'insister. Pourtant la considération et l'admiration de milieux intellectuels les plus divers tant en France qu'en Europe, et même un peu partout dans le monde où il était estimé pour l'exceptionnelle rigueur de sa pensée, auraient pu expliquer une certaine froideur à l'égard de moins doués que lui. C'est le contraire qui est vrai. Sa passion pour convaincre l'autre égalait celle qu'il éprouvait à le comprendre quel qu'il fût.

D'autres plus qualifiés que moi diront, ou ont déjà dit, l'admiration qu'ils éprouvaient pour la lucidité intellectuelle d'Etienne Borne. Qu'il me soit permis pour terminer ce modeste hommage de souligner l'admirable écriture dont il

disposait pour exposer ses idées et ses réactions à l'égard des événements auxquels notre civilisation était confrontée. Je ne saurais omettre ses intuitions, souvent fulgurantes, lorsqu'il s'agissait de commenter l'actualité, son art révélait alors la philosophie qui l'inspirait. Il a appris aux militants du M.R.P., dont il fut l'un des fondateurs, la nature de l'Homme, sa vraie liberté, l'usage de sa raison, sa place dans des communautés de plus en plus larges. Il ne saurait s'en extraire au nom d'un individualisme suicidaire.

Evoquant les Communautés dont l'Homme fait naturellement partie - elles sont indispensables à son épanouissement - je ne saurais oublier la famille d'Etienne Borne pour dire ici combien il en était fier mais avec quelle pudeur ! Sa femme Madeleine n'a pas cessé de «partager» sa vie au sens le plus noble mais aussi le plus utile du terme. Jusqu'au soir de l'existence de notre ami, victime d'une vue défaillante, elle lui permit de nous dire comment il «voyait» les événements. En les éclairant, il éclairait ses lecteurs et les instruisait.

A-t-il toujours été entendu de tous ses amis ? Je n'oserais l'affirmer.

Raison de plus pour les héritiers de sa pensée et de son enseignement de se ressaisir... J'en sais qui, à sa suite, ne transigeront jamais.

Merci Etienne. A Dieu !

Jean Teitgen

SOMMAIRE

Etienne Borne... mon ami !.....	1
François Bayrou fait l'éloge de J. Lecanuet....	2
Pas de récupération.....	3
Repas amical.....	3
Le M.R.P. a gagné les élections	4
La crise méconnue de la justice adm.....	5
Lettre au Directeur du journal «La Vie»	6
Avis aux adhérents et abonnés	6
Réflexions sur le chômage	7
Comment il faudrait écrire l'Histoire.....	8
Paris entendus tu leurs cris ?	9
Vivisection.....	9
Décès	9
L'autre péril.....	10
L'emploi.....	11
Rappel.....	11
Victoire de l'Abbé Pierre	12
Affligeant !	12
Charles Dutheil (1897 - 1970).....	12
Bulletin	12

FRANCOIS BAYROU FAIT L'ELOGE DE JEAN LECANUET

Lancé en politique par le défunt maire de Rouen, le ministre de l'Education lui a rendu hommage au nom du gouvernement.

Lors de l'hommage funèbre rendu, la semaine dernière, par le Sénat à Jean Lecanuet, qui fut l'une des figures marquantes de la Haute Assemblée, François Bayrou représentait le gouvernement. Nous publions des extraits de l'intervention du ministre de l'Education, par ailleurs secrétaire général de l'UDF et qui se veut l'héritier politique de l'ancien garde des Sceaux, fondateur de la confédération libéralo-centriste.

(...) Nous avons tous en mémoire et dans le cœur la très belle phrase du général de Gaulle qui imaginait la France comme « la Princesse des contes ». Le maire de Rouen aimait notre pays au travers d'un autre visage, celui d'une bergère héroïque et sainte. Il l'aimait sous les traits de Jeanne d'Arc.

Chaque année, dans des discours qui ne passeront pas, il faisait la proclamation publique de cet amour à sa patrie et à la jeune fille qui la sauva, pour qui, au centre même de sa ville, au lieu même de son supplice il avait édifié une chapelle et jeté vers le ciel une croix.

Jeanne, timide et inspirée, craintive et rebelle, audacieuse et triomphante, libératrice et consacrée, trahie et suppliciée, immortelle, de Domrémy à la place du Vieux-Marché, après Orléans et après Reims. Jean Lecanuet lisait le destin de la jeune Lorraine, la jeunesse éternelle de la France liée à la jeunesse immortelle de Jeanne.

Comme Jeanne, à peine plus âgé, Jean Lecanuet a vu à vingt ans son

pays envahi. Comme tant d'autres, il en vécut au plus profond le désespoir et la honte, non pas seulement de la défaite, mais de la déroute, terrassé par les mille détails d'une armée impréparée, ou préparée pour une autre guerre, ces mille riens grotesques qui ajoutent l'humiliation à l'amertume de la défaite. Résistant, arrêté par les Allemands, évadé, ce fut le premier combat de Jean Lecanuet pour sa patrie. Certes, ce ne devait pas être le dernier (...)

Civilisation de l'humanisme

Son adhésion à la démocratie d'inspiration chrétienne était fondée sur une vision large et altière de l'homme, dont la personne ne prend sa dimension que dans les communautés de vie où elle s'inscrit, il défendait cette vision du monde aussi bien dans l'action politique que dans la revue de réflexion qu'il fonda avec Etienne Borne, *France-Forum*. C'est que, pour Jean Lecanuet, l'action était constamment irriguée d'essentiel. A sa place, à son tour, comme une expérience d'incarnation, il tentait de faire entrer le plus haut idéal dans la plus humble réalité.

Vous avez évoqué son extraordinaire don oratoire. Ce fut un instrument puissant de son affirmation politique. Je dois pourtant à la vérité de dire qu'il détestait toute allusion publique à ce talent. Sans doute avait-il observé que le plus souvent on ne lui concédait la forme que pour mieux lui contester le fond.

Pourtant, pour ceux qui savaient la profondeur de sa pensée et adhéraient à sa pertinence, quelle expérience que le contrepoint flamboyant qu'il déployait devant les salles les plus hostiles, pour séduire l'esprit et convaincre le cœur, avant d'emporter

l'âme, en conjuguant les prestiges de la musique et la rigueur de la langue. Il aura été un des orateurs majeurs du demi-siècle, et le Sénat peut en témoigner, ne serait-ce qu'en se remémorant l'admirable discours qu'il donna, à bout de forces, pour défendre le traité d'union européenne (...)

L'union du monde libre devant la menace communiste, l'union de l'Europe pour sauver et projeter dans l'avenir la civilisation de l'humanisme, l'union des européens, des démocrates et des libéraux, tels furent, différents et toujours semblables, les combats de sa vie.

Il savait que l'essentiel se jouait là : le combat toujours recommencé que l'humanité mène depuis le fond des âges vers son émancipation. Le combat de l'esprit contre le renoncement matérialiste, la cause de notre civilisation, avec son réseau complexe de racines, juive, grecque, latine et chrétienne, contre l'alliance toujours renouvelée des forces de mort, les totalitarismes, la haine, le mépris, l'argent du roi et la force brutale (...)

Je ne crois pas qu'il soit ici le lieu d'évoquer le cheminement spirituel de Jean Lecanuet. Mais il ne serait pas juste d'avoir rappelé cette vie, tissée de jeunesse et de ferveur, de goût de la pensée et de joie de vivre, de doute aussi, et jusqu'à la souffrance physique qu'il affronta en pleine conscience, en homme qui sait ce que sont les combats, il ne serait pas juste d'avoir évoqué cette vie sans dire un mot de l'étoile sur laquelle il guidait sa marche, et qui ne cessa jamais d'être pour lui la lumière venue dans ce monde sans être de ce monde.

F.B.

PAS DE RÉCUPÉRATION

La répétition - plus ou moins volontaire (en l'occurrence souvent plus que moins) d'une erreur, ne la transforme pas en vérité.

Cette constatation élémentaire m'encourage à rappeler ici que la vérité historique ne saurait souffrir longtemps d'une erreur ou d'un mensonge à des fins ridiculement partisanses.

Le plus récent exemple de cette forme de récupération m'est fourni par un anniversaire : celui de la rédaction par le C.N.R. (Conseil National de la Résistance), alors présidé par le successeur de Jean Moulin - mort martyrisé par les Nazis. J'ai nommé Georges Bidault, d'un programme d'action destiné à fonder un nouvel ordre politique, économique et social.

Ce programme adopté par toutes les organisations politiques et syndicales représentées au C.N.R. ne l'était pas encore par le peuple, je veux dire par ses représentants. En attendant qu'il fut soumis à l'Assemblée Nationale Constituante et après avoir été soumis au Général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République celui-ci le défendit en personne devant l'Assemblée Consultative.

Rappelons que la Résistance entendait fonder «une véritable démocratie économique et sociale, impliquait l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie». Dans cette perspective et pour atteindre cet objectif le C.N.R. souhaitait «le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, *fruit du travail commun des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques...*»

Bien que n'ayant pas été associé à la rédaction du «programme d'action» du C.N.R. le Général de Gaulle n'a pas hésité à jeter tout le poids de son prestige dans la balance de la rénovation nationale. Ainsi, le 6 Mars 1945, déclarait-il devant l'Assemblée Consultative : «. C'est le rôle de l'Etat d'assurer lui-même la mise en valeur des grandes sources d'énergie...» C'est son rôle de disposer du crédit».

Près d'un demi-siècle après cette déclaration solennelle et fondamentale la France s'apprête à dénationaliser à travers des scrutins parlementaires, promis, lors de la récente campagne électorale, par les élus de la nouvelle majorité. Rien de choquant, légalement parlant, dans leur attitude. Pourtant lorsque beaucoup

d'entre eux osent invoquer l'autorité et la mémoire du Général de Gaulle je ne puis m'empêcher d'éprouver quelque doute concernant leur loyauté. Je sais bien que «la liberté sauvage» est condamnée et qu'il est de bon ton de nuancer certaines affirmations en déclarant que le rôle de l'Etat ne doit plus être aujourd'hui celui d'hier... et que la crise actuellement traversée par la France est l'exclusif résultat de «la gestion socialiste»...

Malheureuse démocratie qu'est la nôtre qui doit tout entendre... et paraît (ou a paru) satisfaite de la pâtée qui lui est réservée. Je tiens à exclure de mon propos la personnalité d'Edouard Balladur et de quelques uns de ses proches collaborateurs. J'entend également ne poser qu'une question : oui ou non le Général de Gaulle était-il partisan du «libéralisme économique» au sens où l'entendent ses laudateurs ?

On devine ma réponse.

«On est inévitablement poussé au moins à admettre une idée d'économie orientée par l'Etat». (Maurice Byé professeur à la Faculté de Droit de Paris)

Jean Teitgen

REPAS AMICAL

Notre repas amical est fixé au

vendredi 26 novembre.

Notre invité d'honneur sera Pierre Pflimlin.

Y seront conviés ceux de nos adhérents à jour de cotisation pour 1992 ou 1993

LE M.R.P. A GAGNÉ LES ÉLECTIONS

En mars dernier, les Français ont choisi nos idées.

Dans les années 50, quand mon père ferrailait sous la bannière du M.R.P., les conservateurs de l'époque pouvaient proférer sans le moindre complexe : «Où va-t-on si les ouvriers se mettent à manger du poulet le dimanche !»

En 1977, Pierre Mauroy écrivait : «le véritable adversaire, le seul car tout passe par lui, c'est le monopole capitaliste, toutes les puissances d'argent, cet argent qui tue, qui pourrait jusqu'à la conscience des hommes ». («Héritiers de l'avenir», Stock, 1977).

Il est manifeste qu'aujourd'hui la droite et la gauche se sont converties à la part de vérité du camp opposé. Par conviction ou par nécessité. La première s'est ouverte aux notions de proximité, d'exclusion et de droits de l'homme, la seconde a contribué à réhabiliter le profit, l'entreprise et la monnaie forte. Au-delà des préjugés et des rivalités, des sensibilités et des méthodes enrichissantes quand elles ne sont pas artificielles, chaque pensée politique, dont la fonction est de servir et d'inspirer, devrait intégrer que seul le modèle rhénan est capable de conjuguer l'efficacité économique et la dynamique sociale.

Les Français, qui ne seront jamais complètement gaullistes, libéraux, démocrates-chrétiens ou socialistes, préfèrent être gouvernés au centre, le contraire du marais et du manichéisme réducteur. En 1981 et 1988, ils ont sanctionné les insuffisances du libéralisme, en 1986, celles du socialisme. En mars dernier, intuitivement, ils ont moins plébiscité le tandem R.P.R. - U.D.F. que signifie leur adhésion à l'économie sociale de marché, le système le moins inégalitaire dont bénéficie le plus grand nombre, la performance ne s'opposant pas à la solidarité. Le P.S. ne se rétablira de sa déroute que s'il réussit une évolution analogue à celle des Socialistes allemands à Bad-Godesberg en 1959.

Nos compatriotes ont maintenant admis qu'ils vivaient d'autres concepts, parfois sans s'en rendre compte. Au fil des années, la société civile s'est décloisonnée : on ne s'habille plus en costume pour consulter son notaire. Les professions libérales préfèrent l'accessibilité et la compétence à la notabilité. Les ouvriers roulent dans de belles voitures. Les magnétos et divers ustensiles trônent dans la plupart des foyers. La vraie frontière sépare les consommateurs des engagés, les individualistes des personnalistes, ceux qui sont frileux de ceux qui défient leur horizon.

Le regretté Etienne Borne avait raison en prédisant : «Un libéralisme moderne n'a pas tort de mettre l'accent sur des valeurs d'initiative, de risque, de liberté d'entreprendre, mais il n'aura pleinement raison que si, contre sa pente idéologique. Il sait intégrer d'autres valeurs de responsabilité, de solidarité, de service».

Il faut méditer «Capitalisme contre capitalisme» (1) dans lequel Michel Albert analyse les enjeux des prochaines décennies. Nos parlementaires devraient placer sur leur table de chevet cet ouvrage passionnant - véritable programme politique - qui démontre la supériorité du modèle rhénan sur le néo-américain. Le premier valorise la réussite collective et le long terme, le second, le bonheur individuel et l'argent comme finalité. Face à l'un et à l'autre, le capitalisme français demeure inclassable en raison de ses tendances étatistes et de son syndicalisme imprégné par la lutte des classes.

L'économie sociale de marché (Sozialmarktwirtschaft) est d'abord une économie de marché où l'Etat ne fait que suppléer aux carences les plus criantes du marché sans pour autant intervenir directement ni fausser la concurrence. C'est ainsi que l'Allemagne dispose de nombreux atouts : direction moins hiérarchique des entreprises, importance de l'apprentissage et de la formation professionnelle, fidélisation du salariat, indépendance des Länder, syndicalisme puissant et intelligent, participation massive des citoyens à la vie publique grâce à des partis représentatifs ou à des fondations dispensant une culture civique, limitation stricte des mandats. Même si le système allemand, après quarante ans de plein régime, semble subir quelques difficultés, on peut penser que ses potentialités l'aideront à s'adapter, à surmonter la récession et la réunification plus facilement.

Mais Michel Albert regrette que l'économie sociale de marché, dont il souligne les mérites, ne soit pas ... aimée. Vis-à-vis du «mirobolant modèle reaganien», elle a «autant de charmes qu'une vieille fille de province, empêtrée dans ses traditions, enracinée dans ses nostalgies humanistes, encombrée par ses scrupules et sa prévoyance. En un mot, elle est aussi «ringarde» que la fourmi de la fable devant la cigale. Elle rase les murs». Il s'interroge : «Comment faire passer le message ?».

Cette interpellation fixe l'objectif inhérent à tout débat et à tout engagement : Il est

urgent de faire découvrir les avantages du modèle rhénan que les Français connaissent mal. Puissent-ils prendre conscience que «l'américanisation» de leur culture, de leurs comportements et de leur économie risquerait de mener vers l'appauvrissement - diminution de la protection sociale, fin de la gratuité scolaire, dégradation des équipements collectifs, etc. - et la servitude morale !

Il s'agit d'apprendre à chacun, quel qu'il soit, à devenir responsable, performant et donc libre, dans le cadre de l'économie de marché en développant une pédagogie pour les plus démunis. Ces derniers s'excluent trop souvent d'eux-mêmes à cause d'un mode de vie hors norme découlant de leurs difficultés à appréhender le fonctionnement de notre société.

Les plus pauvres s'en sortiraient à la condition d'assimiler les règles du marché : l'effort, l'initiative, l'épargne, le savoir-faire, l'éducation artistique. Seules ces valeurs, accessibles à tous, leur rendront la dignité. L'action sociale elle-même, qui est cette clef ouvrant à la compréhension de l'économie, devrait être régie par des exigences d'efficacité, sous peine de conforter des générations dans l'assistanat et la marginalisation. Le suivi d'une formation adaptée (prévention sanitaire, enseignement ménager, gestion d'un budget familial) serait obligatoire pour les personnes qui sollicitent certaines aides. Pourquoi ne pas inclure des «devoirs de vacances» aux animations destinées aux jeunes qui ne partent pas ? Des étudiants à la recherche d'un job contribueraient à consolider leur niveau scolaire. A nos enfants, il est arrivé de refaire des exercices d'arithmétique sur les plages de Bretagne avant d'être autorisés à plonger dans la mer ! Il y aurait lieu de redéployer tant de budgets et de dépenses publiques pour qu'une véritable solidarité suscite l'autonomie.

L'économie sociale de marché, **reflet d'un capitalisme à visage humain**, est le plus sûr garant de l'avenir en Europe. Pour qu'elle soit mieux valorisée et appréciée chez nous, chacun est appelé à pratiquer la vertu essentielle aux démocraties : le courage politique.

Pierre Kerlévéo

(1) Editions du Seuil, 1991.



LA CRISE MECONNUE DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Moins voyante parce que moins médiatisée, la crise de la justice administrative n'est pas moins grave que celle de la justice judiciaire car plus encore que la justice judiciaire, la justice administrative est lente à statuer. La réforme engagée en 1987 n'a pas su ou pas pu remédier à cette lenteur du juge que l'on pourrait qualifier de déni de justice.

La cour européenne des droits de l'homme s'en est d'ailleurs inquiétée et a sanctionné la France pour ce motif à deux reprises. Essayons de voir pourquoi l'on en est arrivé là.

Avant la réforme de 1987, le délai moyen de l'appel devant le Conseil d'Etat atteignait trois ans et cinq mois et la première instance exigeait deux ans et trois mois.

Aujourd'hui le délai moyen d'appel n'est plus que de deux ans pour l'excès de pouvoir, en appel devant le Conseil d'Etat, et d'environ un an et quatre mois pour le plein contentieux, en appel devant les cours administratives d'appel. Le délai de première instance s'est à peine réduit passant de deux ans et trois mois en 1987 à deux ans et deux mois en 1991.

La mise en œuvre de la loi du 31 décembre 1987 n'a donc en moyenne réduit les délais de jugement devant les tribunaux administratifs que d'un mois, ce qui est très insuffisant.

Les Cours administratives d'appel créées par le législateur en 1987 ont permis de désencombrer le Conseil d'Etat et d'améliorer les délais de traitement des contentieux d'appel mais les délais cumulés d'une instance qui se poursuivait jusqu'en appel sont encore en moyenne de quatre ans et deux mois si l'appel est exercé devant le Conseil d'Etat et de trois ans et six mois s'il est formé devant une cour administrative d'appel.

En fait, la Justice administrative ne parvient pas malgré la réforme répondre à

l'accroissement de la demande de justice même si, à partir de 1991, le nombre des affaires traitées par les tribunaux administratifs s'est accru.

En 1991, les décisions rendues par les tribunaux administratifs étaient en hausse de 17,5 %, tandis que les cours administratives d'appel ont rendu 17 % de décisions supplémentaires et le Conseil d'Etat 9,5 %.

Signalons que l'augmentation du nombre des recours résulte à la fois d'un accroissement des contentieux traditionnels et de l'émergence de contentieux nouveaux.

- Le contentieux de l'urbanisme et de l'environnement connaît un accroissement régulier, traduisant à la fois l'importance des interventions administratives et la plus grande sensibilité de l'opinion à ces problèmes.
- Le contentieux de la fonction publique progresse également à cause de la restructuration de la fonction publique territoriale entreprise sur le fondement de la loi du 26 janvier 1984.

Le contentieux des étrangers a également donné lieu à d'importantes décisions liées au contrôle plus strict des flux migratoires.

Les contentieux nouveaux quant à eux concernent :

- L'agrément administratif préalable aux décisions judiciaires d'adoption de mineurs.
- Les décisions disciplinaires prises par la Bourse des valeurs.
- La définition des pouvoirs des fédérations sportives.

Pour ces raisons, les juridictions administratives accumulent des stocks très importants, principalement les tribunaux administratifs pour lesquels le

délai théorique d'élimination des stocks est actuellement de plus de deux ans avec des disparités considérables selon les tribunaux puisque, si la durée moyenne de traitement du stock est de 10 mois et 25 jours pour Clermont-Ferrand, elle est par contre de 4 ans et 7 mois pour Versailles. Plus sérieuse encore est la situation des procédures d'urgence qui ne sont pas toujours traitées en urgence comme en matière de sursis à exécution lorsque l'on apprend que la plupart des demandes de sursis ne sont jugées que quelques mois après la demande du préfet parfois même six mois alors qu'une telle procédure est le seul moyen de prévenir les effets parfois irréversibles d'une décision administrative illégale mais exécutoire.

Voilà pourquoi la tardivité des jugements, même si leur qualité n'est pas à mettre en cause, est perçue dans bien des cas comme un déni de justice par les administrés, une cause d'incertitude de justice pour les administrations qui attendent les décisions de justice pour savoir comment agir, et beaucoup plus grave encore comme une atteinte à l'état de droit dans la mesure où une illégalité non sanctionnée ou sanctionnée avec retard pourrait inciter les administrés comme les administrations à ne pas respecter l'Etat de droit.

Face à cela, seule une décision rapide du juge, persuadant les auteurs de l'action administrative que la sanction n'est pas si lointaine et si dépourvue d'efficacité, pourra permettre de faire respecter le principe de légalité et les obliger ainsi à respecter le droit.

De cette façon, la France n'aurait plus à craindre les condamnations de la Cour Européenne de Justice pour délai déraisonnable dans l'examen des requêtes par sa juridiction administrative, situation peu conforme avec sa vocation de patrie des Droits de l'Homme.

Jean-Yves ROUXEL

Assistant à la Faculté de Droit de Rennes

Lettre au Directeur du journal «La Vie»

Monsieur le Directeur,

J'ai relevé une inexactitude dans l'enquête sur «les Femmes et la Politique», que vous avez publiée dans votre numéro 2491.

Vous écrivez que dans le gouvernement de Léon Blum en 1936 il y avait 3 femmes à des postes de sous-secrétaires d'Etat et qu'ensuite il avait fallu attendre 1974 pour que des femmes soient de nouveau dans un gouvernement.

Vous avez ainsi omis de rappeler que Robert Schuman, en constituant son gouvernement le 22 Novembre 1947, avait confié le ministère de la Santé Publique et de la Population à Madame Germaine Poinso-Chapuis

Jean-Marie Robert
maire-adjoint honoraire
du 12ème arrondissement de Paris

Avis aux adhérents et abonnés.

A la suite de l'information parue dans le dernier numéro du «M.R.P. vous parle» concernant le règlement des cotisations et abonnements, plusieurs adhérents nous ont fait savoir combien cette information leur avait été utile, en leur faisant découvrir qu'ils avaient «oublié» de régler leur cotisation depuis plusieurs années.

Nous rappelons donc, à l'intention de ceux qui n'auraient pas pris connaissance de ladite information que, désormais, la date à laquelle est intervenu le dernier règlement de leur cotisation d'adhérent ou de leur abonnement au bulletin figure sur l'étiquette adresse servant à l'envoi du bulletin au-dessus du nom du destinataire, et à côté du numéro de code personnel. Elle comporte le mot abrégé «Regl.» suivi de deux chiffres indiquant l'année correspondant à ce dernier règlement.

Ceux de nos amis qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, c'est-à-dire qui n'ont rien versé ni en 1992 ni en 1993 - ont intérêt à régulariser leur situation s'ils désirent recevoir une invitation personnelle pour le prochain repas amical qui doit avoir lieu le 26 novembre.

REFLEXIONS SUR LE CHÔMAGE

par André DENIS, député honoraire

Au cours de ma carrière, parce qu'autodidacte, j'ai ressenti l'angoisse des chercheurs d'emploi à trois reprises. Ceci ne m'autorise pas à comparer mon sort favorable au drame que vivent aujourd'hui les chômeurs de moyenne ou longue durée.

A 17 ans, au terme de mes études techniques, j'ai dû accepter un premier poste peu rémunéré sans rapport avec la compétence acquise.

A 35 ans, père de 4 enfants, j'ai dû m'expatrier pour prendre un emploi assez rémunérateur pour me permettre d'assurer une vie décente à mon foyer et d'apurer les dettes d'une campagne électorale close par un échec (je ne voulais pas prendre un emploi réservé).

A 45 ans, j'étais de retour en métropole en quête d'une nouvelle situation.

A 61 ans, je prenais ma retraite de D.G. afin de ne plus connaître les tensions de la recherche d'un nouvel emploi.

Je suis cependant un privilégié d'une époque révolue.

Cette brève rétrospective suffit à me rendre moralement solidaire et compréhensif à l'égard des chercheurs d'emploi dont je devine la souffrance tout en louant le ciel d'avoir vu le jour un demi siècle avant ceux qui abordent aujourd'hui le marché du travail, même s'ils bénéficient de solides diplômes.

3 millions de français et peut-être plus, bientôt, faute de reprise, connaissent le drame affreux d'être en surnombre dans une société qui ne peut rien pour eux, sinon leur faire la charité d'un peu de pain, pas toujours d'un toit. Leurs états physiques et mentaux, la misère de leur famille, le désespoir de 5 millions d'êtres humains, tel est le bilan social en France de cette dernière tranche du 2ème millénaire. Pourquoi cette génération est-elle ainsi frappée après les «30 glorieuses» ?

Devant l'impuissance, confirmée par tous les partis politiques qui n'ont rien su prévoir, aucun discours de candidat aux législatives n'a pu être pris au sérieux. La démagogie a permis de dénoncer, hier le chômage «giscardien», aujourd'hui le chômage «socialiste», demain, sans doute, le chômage de «l'union des droites». Les hommes d'Etat ne sont coupables que de leurs prétentions et de la calomnie d'autrui face à une évolution sur laquelle ils n'ont aucune prise efficace : ils sont tous dépassés!

Tentons d'analyser, un peu, les facteurs de ce sous-emploi :

Les femmes, au nom de l'égalité des sexes, ont voulu travailler ; cette tendance, pour légitime qu'elle soit, n'en a pas moins conduit notre société à un premier partage des emplois.. L'expansion en a masqué, pour un temps, les effets ; mais aujourd'hui, les femmes tiennent une part importante dans les statistiques des demandes d'emploi (sauf promotion individuelle qui rendent leur présence indispensable dans de nombreux rôles).

L'expansion : après les rapatriements d'Algérie, qui avait conduit à l'emploi d'une main d'œuvre musulmane immigrée laquelle couvrait des emplois peu demandés par les français de souche ou les «pieds noirs», aujourd'hui l'automatisation a réduit le nombre de ces postes manuels, tandis que le flot de **l'immigration clandestine** vient aggraver le sous-emploi des travailleurs déclarés.

L'ouverture des marchés sur l'univers entier, au nom de **la libre concurrence** se traduit par un désastre au niveau de l'emploi : quelques capitaux étrangers, investis dans l'hexagone apportent un peu d'emploi tandis que l'importation des produits finis venus d'Asie supprime une masse d'emplois au profit de populations asiatiques ou africaines à peine rétribuées. Déjà, en Europe même, des entreprises déménagent pour aller vers les «moins disant» en matière de salaires ou de

protection sociale.

Tout ce qui précède serait supportable pour la communauté française au cas de reprise économique, mais qui oserait parier qu'elle est imminente ?

Le plus important des facteurs de chômage résulte des **progrès technologiques**, qu'ils soient motivés par la recherche de coûts de main d'œuvre, par la compétition des prix de revient à l'échelle du monde ou par la course effrénée au PROFIT ; les nouveaux apports technologiques, l'automatisation, l'uniformisation, facteurs d'un **productivisme outrancier** concourent à **sacrifier l'homme et la femme aux profits** recherchés par les grands manipulateurs des finances planétaires, par l'inconscience du pouvoir économique anonyme qui aujourd'hui, et plus encore demain, mènent et mèneront le bal.

Toutes les formes de l'exclusion des humains préparent l'explosion de nos sociétés.

Le sous-emploi c'est le désespoir.

Les propos dérisoires, entendus au cours des campagnes électorales, sur un sujet aussi fondamental pour l'évolution de notre société sont révoltants. Droite et gauche peuvent se donner la main car ils retardent déjà d'un demi-siècle et ne soupçonnent pas ce qui attend les débuts du 3ème millénaire.

Des transitions s'imposaient : on ne met pas sur le même ring un poids lourd et un poids plume. Sur un marché ouvert universellement la confrontation d'une main d'œuvre aisée et d'une main d'œuvre misérable. Il faut que l'Europe se protège. Il faut réglementer, analyser, protéger. Nous sommes revenus à un libéralisme de jungle qui fera craquer progressivement tous les acquis sociaux et tous les niveaux de vie en Occident.

L'égoïsme, les droits du capital, le profit insatiable sont les seuls ressorts de

ce raz de marée propre à détruire l'humanisme si durement construit au cours du 20ème siècle.

HUMANISME vert lequel nous avaient entraînés les encycliques sociales, les de MUN., les SANGNIER, le M.R.P. de la Libération nationale.

A la veille d'une régression sociale sans précédent, qui nous menace en Europe et au delà, faut-il que les deux grands courants humanistes soient, en France, longtemps encore séparés ? La hargne anti-socialiste des uns faisant face à la survivance des préjugés du 20ème siècle débutant des autres, comme si aucune évolution des esprits n'avait rapproché les 2 visions de la Société ?

En Europe (Allemagne notamment) les dialogues entre les deux courants historiques sont pratiqués au quotidien. En Europe communautaire des échanges sont réels entre «démocrates chrétiens» et «sociaux démocrates». Un Chancelier allemand socialiste n'a-t-il pas dialogué utilement avec un Président de la République française libéral ? Un Chancelier allemand démo-chrétien ne coopère-t-il pas aujourd'hui avec un Président français socialiste ?

Pourquoi n'en serait-il pas de même

entre courants ou partis d'essence humaniste, chrétienne et socialiste en France ?

Qui oserait dire, parmi ceux qui se veulent des continuateurs du M.R.P. et du Sillon, qu'il croit aller loin dans la recherche d'une solution au problème du chômage, qu'il pense continuer à construire l'Europe avec ceux qui firent campagne pour la voir échouer ou ceux qui ont, par opportunisme, le regard tourné vers la candidature présidentielle de 1995 ?

Nul ne peut prétendre résoudre ces deux grandes questions : CHÔMAGE - EUROPE, assez complémentaires, sans faire table rase des querelles transitoires, sans rassembler les Démocrates capables de rompre avec l'égoïsme fondamental qui préside au choix des ultras libéraux.

Le Marxisme et le collectivisme sont enterrés.

Nous abordons une étape capitale pour le devenir de nos sociétés.

Le partage qu'il soit d'inspiration socialiste ou chrétienne doit être à la base des nouvelles structures sociales équitables. Il est compatible avec une

société personnaliste fondée sur la liberté d'entreprendre.

Partager les revenus, partager l'activité qui est inséparable de la Dignité humaine, partager la Sécurité c'est tout simplement : vivre en société.

Retarder l'âge de la retraite, ne pas réduire la durée du travail ne sont que des solutions de «rebouteux aveugles». Remplacer la retraite-répartition par la retraite capitalisation ? Il ne manquerait que des dévaluations périodiques pour anéantir les avoirs des travailleurs-rentiers (ce qui fut expérimenté entre les deux guerres mondiales et avait motivé le choix de la répartition).

Les bouleversements biologiques et technologiques en cours sont tels et seront tels à l'échelle de l'Univers qu'il ne s'agit plus de lutter contre le chômage pour le ralentir mais de concevoir une société moins individualiste et moins égoïste. Ne laissons pas à d'autres le soin de concevoir la «société nouvelle» sans nous les héritiers des messages de Marc Sangnier, de Léon XIII, de Pie XI, de Cardgyn et du Mouvement Républicain Populaire.

COMMENT IL FAUDRAIT ECRIRE L'HISTOIRE

Je ne sais pas si d'autres militants politiques ont été, autant que ceux du M.R.P., l'objet de moqueries et de méchancetés !

Mais je sais que le P.C., en 1946, a recueilli, en France, 28,6% des voix. Sans un très fort M.R.P. et la présence sur notre sol de l'Armée américaine, nous aurions peut-être eu, nous aussi, le «coup de Prague»

Et nous en sortirions seulement maintenant.

Quarante-cinq ans de communisme sur notre pays, voilà ce que nous avons peut-être évité, à notre mesure.

André DELAPIERRE

PARIS ENTENDS TU LEURS CRIS ?

Le titre ci-dessus est celui d'une plaquette éditée récemment par le Secours Catholique.

Comme le dit excellemment l'éditorial de Jean Desalme, qui sont ces hommes, ces femmes, ces familles que nous rencontrons dans les rues, dans les couloirs du métro ou aux porches de nos immeubles ?

En citant de nombreux exemples la plaquette décrit l'origine des sans-toit qui, dans un pays relativement riche comme la France, relègue à ses marges

près de 5 millions de personnes.

Pour les hommes et les femmes de notre tradition cette situation est insupportable.

Certes on peut lutter pour la modifier les moyens existent et doivent être employés.

Mais «l'assistanat» est insuffisant Avec raison la plaquette va plus loin S'occuper d'eux ne suffit pas.

«Et si nous commençons à vous parler» disait un graffiti longtemps

inscrit sur les voûtes de la station de métro «Bac».

Leur parler voilà une relation humaine, qui peut singulièrement modifier la situation, car pour les sans-toit le pire est de se sentir inutiles.

Donner un toit c'est bien mais donner quelque chose à faire ce serait mieux.

Puissent les hommes et les femmes de notre tradition s'y appliquer de toutes leurs forces !

VIVISECTION

Chaque peuple possède le droit de se gouverner lui-même, suivant ses coutumes et ses lois, cela s'appelle l'indépendance. Mais il existe d'autres peuples près de lui, qui eux aussi possèdent les mêmes droits. Il y a forcément des rapports entre ces nations, qui presque toujours ont été conflictuels et le sont encore.

L'introduction relativement récente de la souveraineté empêche tout règlement pacifique. La Souveraineté n'est pas le droit à l'indépendance, elle le complète en affirmant que la nation ne se soumettra à aucun arbitrage autre que son bon plaisir. Cette souveraineté affirmée par l'Etat-nation empêche tout rapport harmonieux, tout arbitrage. Elle paralyse l'ONU et freine le fonctionnement de la Communauté européenne. Le conflit yougoslave n'est que l'illustration la plus récente des souverainetés affirmées par plusieurs peuples sur un territoire unique. Cette affirmation a de nombreux précédents en Europe, dont les deux guerres mondiales.

Jusqu'en 1880, il n'y avait que deux Etats au sud du Danube, l'Empire ottoman et l'Empire austro-hongrois, l'éclatement du premier en Europe s'acheva en 1922 par la création de sept Etats, celui du second en 1918 par la fondation de sept autres Etats. Ces 14 pays viennent de se diviser en 20 Etats, la Tchécoslavie s'étant partagée en deux et la Yougoslavie en six. Mais si les conclusions de la conférence de Genève étaient acceptées, la Bosnie serait séparée en dix pays, ce qui ferait un total de 29 Etats, à la place de deux il y a un siècle à peine.

Piteux résultat de la diplomatie en 1993, comme en 1914 et en 1918!

Si les peuples ont droit à l'indépendance leur souveraineté totale est une parfaite absurdité. Les Etats constituant les Etats-Unis et les 23 cantons formant la Suisse sont parfaitement indépendants pour leur gestion, tout en ayant mis leur souveraineté en commun. Les citoyens de ces Etats ne sont-ils pas plus libres que les

bosniaques ? Ceux-ci ne pourront vivre en paix que grâce à un nouveau système fédéral, né de la base.

Le nationalisme devient dan-gereux à partir du moment où il s'appuie sur l'existence d'un Etat souverain et armé. Hier les nationalismes existaient en Yougoslavie, ils n'avaient pas d'Etat souverain à leur disposition, cet Etat déifié, nouvelle idole qui justifie tous les crimes de la part d'hommes hier pacifiques.

La Yougoslavie n'est pas loin de la Communauté européenne et de la souveraineté, que certains cultivent empêchant une véritable fédération européenne, qui seule nous donnera l'égalité avec les Américains.

Le dogme de la souveraineté n'est pas né à Sarajevo, mais chez les Maurras et autres Déroulède, ne l'oublions pas.

René Montaut
(Mouvement Fédéraliste Européen)

DECES

Nous avons appris avec grand regret le décès le 11 août, à l'âge de 83 ans, de Madame **Marguerite Schneider**.

Elle fut l'épouse de Pierre Schneider, ancien Président de l'Assemblée Nationale, lui-même décédé en 1979.

Nous présentons nos très sincères doléances à sa famille et à ses amis

DECES

Ernest CAUDRON,
Ancien maire-adjoint de Marcq-en-Barœul

François SUZANNE,
Maire de Ferrière-Larçon,
Avocat honoraire du Barreau de Paris

Mme Marcel VAUTHIER
Saint Denis de la Réunion

Nous adressons à la famille et aux amis de ces excellents militants nos très sincères condoléances.

VICTOIRE DE L'ABBÉ PIERRE

Grâce à la courageuse action de l'Abbé Pierre, qui a accepté, malgré son grand âge, de coucher sur le trottoir de l'Avenue René Coty, la Mairie de Paris a accepté de reloger provisoirement et à ses frais les 17 familles qu'elle avait chassées de leur logement.

Bel exemple pour tous ceux qui partagent nos convictions et qui

doivent agir de toutes leurs forces pour faire cesser le scandale des sans-abri et de l'insuffisance de logements sociaux.

Nous avons déjà dit dans ce journal qu'un deuxième plan Haussmann peut parfaitement être réalisé dans notre Capitale.

Seule a manqué pour le réaliser la

volonté politique des élus de faire céder les pesanteurs d'une administration sans âme et sans ouverture sur le sort des citoyens.

L'abbé Pierre a montré le chemin. Merci à lui.

Jean COVILLE'

AFFLIGEANT !

Le Parti socialiste a tenu au début de Juillet des Etats Généraux, qui ont été un succès pour ses organisateurs et notamment pour Michel Rocard. Après la déconvenue des législatives de mars dernier, ces Etats Généraux devraient permettre à ce parti de reprendre son essor.

Au plan du fonctionnement correct de la Démocratie, il paraît souhaitable qu'en face d'une majorité il y ait une opposition structurée.

On pouvait donc espérer que le renouveau du Parti Socialiste conduirait à laisser tomber un certain nombre de chimères passésistes et allait permettre la création d'un parti foncièrement social mais moderne, conscient des problèmes actuels.

On peut donc se poser la question quand on observe qu'une partie de l'intervention de Michel Rocard a été pour fustiger violemment la révision de l'antique loi Falloux sur l'Enseignement, considérant que cette modification «n'est pas tolérable» et qu'il s'agit d'une «provocation»

Où est donc le sens de l'équité et de l'esprit de tolérance, dont les socialistes voudraient nous persuader qu'ils en sont les gardiens vigilants.

La position socialiste, si c'est cette idéologie qui prévaut, serait donc restée figée à ce qu'elle était il y a 150 ans à l'époque de la loi Falloux.

L.B.

Charles DUTHEIL (1897 - 1970)

Ce fut un merveilleux militant de notre tradition.

Fils d'un ouvrier d'origine lyonnaise, il naquit à Béziers, où il milita très tôt dans diverses associations, dans lesquelles il se portait au secours des misères de cette époque.

Pendant la guerre il entra au service de la Résistance, en liaison avec les réseaux qu'animaient François de Menthon, Pierre-Henri Teitgen ou Henri Frénay.

Plus tard une amitié profonde le lia avec Robert Schuman.

Après la Libération il milita activement au M.R.P. régional et devint Conseiller général, puis Maire de Millau en 1947.

En 1958 il fut élu député de l'Aveyron.

Il s'occupa aussi du problème des villes jumelées, qui correspondait à sa nature généreuse.

Toute son action a obéi à son idéal d'homme et de chrétien.

*Communiqué par Jean BRIANE
député de l'Aveyron*

BULLETIN

- 1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51
- 2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1993
- 3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM PRENOM

ADRESSE 

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs - Abonnement de 20 Francs par

1 - Chèque bancaire

2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de «Amicale du M.R.P.»

1 - 2 Rayer la mention inutile